



La biodiversité, c'est naturel !

Biodiversité : le mot peut faire peur. Il ne devrait pas. Les producteurs bretons n'ont pas à rougir de leurs pratiques vis à vis du respect de leur environnement naturel. Bien au contraire.

Halte à la surenchère en la matière ! Les 2500 producteurs de légumes frais bretons cultivent la qualité au quotidien. La prise en compte de l'environnement de l'exploitation fait partie intégrante de ce travail même si on ne colle pas l'étiquette biodiversité sur toutes ces actions. Chacun d'entre eux participe au respect de cette biodiversité bien souvent sans le savoir ou sans employer ce nom composé. En premier lieu, ils ont pleinement conscience de travailler dans un cadre exceptionnel ; la zone littorale nord-bretonne est largement préservée par rapport à d'autres régions. Les producteurs attachés à leur terre, la respectent et a fortiori la pro-

tègent. Les actions sont multiples : réduction des traitements phytosanitaires, entretien du bocage, protection des cours d'eau et des zones humides, prise en compte des auxiliaires, techniques culturales simplifiées, couverts végétaux, rotation des cultures, sélection variétale... Tout cela participe grandement à la biodiversité, ou plus exactement à la diversité biologique.

Diagnostic

Les demandes d'intégration de la biodiversité dans les cahiers des charges augmentent tous les ans. Il est de notre devoir de démontrer à nos clients le niveau

actuel de respect de cette biodiversité. Cela passera sans doute par des inventaires, des diagnostics, des audits, mais cela vaut le coup de reprendre la main pour ne pas se faire imposer des idées extrémistes.

Loin de nous l'idée de nier que l'agriculture a un impact sur l'environnement, par contre il est impératif de rappeler que sans l'agriculture, l'entretien de notre jolie campagne serait proche du néant.

Olivier Chesnais

Responsable Environnement-Qualité Cerafel

Chaque maillon est important dans la biodiversité.





Biodiversité dans le bassin légumier breton

Les impacts de l'agriculture

L'homme modifie et aménage le milieu naturel depuis des millénaires. Les activités agricoles, couvrant près de deux tiers du territoire français, exercent ainsi un rôle important sur la gestion du vivant et sa diversité.

Les relations entre agriculture et biodiversité sont complexes et ambivalentes. La diversité du vivant est le matériau de base de l'agriculture sans lequel il serait impossible d'obtenir des productions variées et adaptées à de nombreuses utilisations. Mais, la biodiversité est aussi une source de contraintes que l'agriculteur doit gérer. En effet, les mauvaises herbes, les ravageurs de cultures, les micro-organismes pathogènes... sont autant d'expressions du vivant auxquelles l'agriculteur doit faire face pour protéger sa production. En participant à l'entretien des paysages et au maintien de la biodiversité des espèces domestiquées et sauvages, certaines activités agricoles permettent d'agir favorablement sur la biodiversité.

Définition de la biodiversité

La biodiversité, ou diversité biologique, en constante évolution, se caractérise à différents niveaux : écosystèmes, espèces, populations et individus.

Les écosystèmes

Au sein d'un écosystème, les organismes vivants constituent des communautés qui ont des fonctions distinctes et complémentaires et qui interagissent en formant une chaîne alimentaire : producteurs, consommateurs, décomposeurs... Dans un écosystème, chaque maillon de la chaîne, du plus petit au plus grand, est important.

La diversité des espèces

Il existe sur terre une multitude d'espèces sauvages et domestiquées de végétaux, d'animaux et de micro-organismes. C'est le sens le plus courant de la notion de biodiversité.

La diversité des individus

Au sein des espèces, il existe des individus distincts dont les caractéristiques génétiques diffèrent. Ces individus sont regroupés au sein de populations, de variétés ou de races qui, elles aussi, ont des potentialités génétiques différentes. C'est cette diversité génétique que l'homme utilise en sélectionnant et en croisant les individus possédant les caractéristiques les plus adaptées à ses besoins.

Types de zonages existants en lien avec la biodiversité

	Domaine concerné	Finalité	Niveau de perception	Portée juridique directe
ZNIEFF (Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique)	Faune, flore, milieux	Connaissance	Régional / National	Aucune
ZICO (Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux)	Oiseaux d'intérêt européen	Connaissance	National / Européen	Moyenne
Natura 2000	Espèces et milieux d'intérêt européen	Gestion	Européen	Forte pour l'état membre
Réserves naturelles et arrêtés de biotope	Faune, flore, milieux	Protection / Gestion	National / Européen	Forte pour les propriétaires et les usagers
Zone RAMSAR (conservation des zones humides)	Zones humides	Observatoire	International	Aucune

Les différents zonages liés à la biodiversité n'ont pas d'application directe réglementaire sur les pratiques des producteurs bretons.

- Les ZNIEFF et les ZICO sont des sites destinés à la réalisation d'inventaires. Il n'existe aucune réglementation des activités sur ces zones.
- Les zones Natura 2000 concernent, pour la quasi totalité d'entre elle, le domaine maritime et côtier (Dunes, îlots, ...). Aucune contrainte ne peut être exigée pour un producteur ayant des parcelles situées dans la zone définie. Des actions peuvent cependant être mises en place par le biais de contrats MAE (Mesures Agro Environnementales).
- Les zones réglementaires que sont les arrêtés de Biotope, les réserves naturelles impliquent des contraintes pour les propriétaires et les usagers. Cependant aucune zone de ce type ne se trouve dans la zone de production ou alors les sites considérés ne s'appliquent pas à l'agriculture.



Pascal Jacob - Pleumeur-Gautier

La biodiversité au quotidien

Pascal Jacob s'est installé avec son épouse Françoise en 1994 sur l'exploitation familiale à Pleumeur-Gautier. Ils produisent de l'artichaut, du chou-fleur et des céréales sur 28 ha. Tour d'horizon des pratiques favorables à la biodiversité dans une exploitation légumière bretonne classique.

Depuis votre installation voilà 15 ans, quelles sont les pratiques que vous avez fait évoluer et qui auraient un impact sur la biodiversité ?

Je pense que c'est l'engagement global des producteurs au niveau du territoire qui a un impact. Personnellement, j'ai fortement réduit les traitements phytosanitaires et je ne suis pas le seul dans ce cas. C'est ce changement général qui peut avoir un impact sur l'environnement à mon sens.

Vous avez donc changé vos pratiques en matière de protection des cultures ?

Oui, j'avais tendance à faire beaucoup de préventif il y a 15 ans. Aujourd'hui, j'attends le seuil critique pour traiter contre les pucerons, par exemple. Je les observe et s'ils se développent trop, j'interviens. J'utilise aussi des produits sélectifs pour éviter de détruire les auxiliaires qui nous sont utiles. C'est valable pour les légumes et aussi pour les céréales pour lesquelles je ne vise pas forcément un haut rendement. Elles sont surtout là pour la rotation dans l'assoulement.

Pour éviter les maladies, nous agissons aussi sur quatre facteurs avant l'implantation d'une culture : la variété, le précédent, la nature du sol et l'exposition notamment au vent. L'objectif est d'éviter que la maladie arrive sur une parcelle et donc de ne pas faire de traitement en conséquence.

Quels sont les autres points sur lesquels vous avez travaillé ?

En fait, il y a 5 ans, à la création du groupe bio à l'UICPT, je me suis posé la question de la conversion. Et puis, j'ai préféré garder mon système tout en essayant d'appliquer des nouvelles techniques souvent empruntées à l'agriculture biologique. Il y a beaucoup d'agriculteurs biologiques ici dans la presqu'île autour de moi, ce qui fait que je m'intéresse à leurs pratiques. Dans le même temps, j'ai signé un Contrat d'agriculture durable (CAD) dans lequel je

m'engageais à réduire mes traitements, à apporter de la matière organique, à replanter des haies dans le cadre d'un échange de terres, à tenir compte du phosphore et du potassium en plus de l'azote dans mon plan de fumure et à planter une bande enherbée en bordure de ruisseau.

Avez-vous remarqué une augmentation de la faune et de la flore au fil des ans ?

Ce n'est pas forcément évident. Il faut rappeler qu'on a la chance de travailler dans un cadre préservé avec un maillage bocager bien présent. Ce qui n'est pas le cas partout. Ce qui est sûr, c'est que j'accorde plus d'importance aux auxiliaires au-delà des coccinelles bien connues. Par exemple, il y a deux ans, sur une parcelle de drageons, j'ai observé en même temps des limaces en nombre et des carabes, mais à l'époque je ne savais pas si c'était un nuisible ou un auxiliaire. Je me suis renseigné et j'ai vu que les carabes mangeaient les limaces... C'était une



bonne nouvelle. Globalement, j'ai l'impression de rencontrer moins de problèmes de maladies et de parasites. C'est peut-être lié aussi au non labour que je pratique depuis quelques années. Avec l'apport de matière organique sous forme de compost de déchets verts, on préserve ainsi le sol. C'est difficile de faire un lien direct, mais j'ai le sentiment que ça fonctionne. Je fais aussi désormais attention lors de l'entretien des haies et des talus. On laisse de la végétation pour conserver des refuges pour les animaux.





Quelles actions au niveau des exploitations ?

Rester simple

Même si aucune réglementation ne s'applique aux exploitants légumiers bretons, certaines actions simples peuvent être mises en place pour préserver la biodiversité comme l'entretien des paysages et des itinéraires cultureaux adaptés.

Actions biodiversité	Intérêt
Entretien d'arbres, d'arbustes et de haies	Ils agrémentent le paysage, protègent l'eau, le sol et améliorent la biodiversité (gibier, auxiliaires, corridors biologiques...).
Maillage enherbé de zones de régulation écologique	Ces zones renforcent les populations d'auxiliaires et participent à la restauration de la qualité de l'eau en diminuant l'utilisation d'intrants.
Entretien mécanique de talus enherbés	Ils constituent un obstacle physique aux ruisselements et répondent ainsi à l'objectif de protection de la qualité des eaux. Ils apportent aussi des zones d'abri et de développement pour la flore et la faune auxiliaire, lorsqu'ils sont entretenus mécaniquement à des périodes adaptées.
Entretien de ripisylves	La ripisylve, végétation arbustive en bord de cours d'eau, est une zone de transition entre les milieux aquatique et terrestre. Elle joue des rôles en matière de protection contre le ruissellement et l'érosion, en faveur de la qualité des eaux et du maintien de la biodiversité.
Entretien de mares	Les mares sont des écosystèmes particuliers, réservoirs de biodiversité floristique et faunistique. Elles ont aussi un rôle épurateur et régulateur des ressources en eau.
Entretien des fossés	Les fossés, lorsque leurs flancs sont végétalisés, jouent un rôle épurateur des eaux d'écoulement. Ils participent aussi au maintien d'espèces remarquables.
Création et entretien de bandes ou de parcelles enherbées	Les bandes enherbées limitent les phénomènes érosifs, le lessivage des intrants et constituent des zones refuges pour la faune et la flore.
Amélioration d'un couvert en gel	Ce type de couvert constitue des habitats particuliers, favorables à la conservation de certaines espèces et contribuent à la qualité des paysages.
Techniques Culturales Simplifiées	Ce genre de pratique favorise la faune du sol (vers de terre notamment) qui est un maillon très important pour de nombreuses chaînes alimentaires.

Point de vue de Pierre-Yves Thomas, responsable qualité-environnement UCPT

Rester vigilant et anticiper

Pierre-Yves Thomas est responsable qualité-environnement au sein de l'UCPT. Pour lui, la profession légumière bretonne doit s'organiser et tirer parti d'un environnement préservé.

Comment se traduit l'émergence forte de la biodiversité ?

Aujourd'hui, tous les clients au travers des cahiers des charges qualité, formulent des exigences en matière de biodiversité. Les Anglais sont les plus demandeurs, mais les Français ne sont pas en reste. En outre, le Grenelle de l'environnement va certainement mener à une réglementation sur le sujet. Nous sommes en attente.

Comment peut se positionner la Bretagne pour répondre à ces demandes ?

Il faut souligner que la zone légumière bretonne a la chance d'évoluer dans un environnement préservé, avec des petites parcelles, des talus... De plus, les producteurs ont sensiblement amélioré leurs pratiques depuis quelques années. On peut donc imaginer que la biodiversité y est encore riche. Il faudrait évidemment des études pour le préciser, mais je pense que la Bretagne a un atout naturel.

Cependant, la profession doit se mobiliser pour anticiper ces demandes. Nous devons intégrer progressivement cette dimension dans nos démarches qualité. Et s'il existe des impacts négatifs de notre activité au regard de la biodiversité, nous pourrons imaginer des plans d'actions.